

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET CIVIL
CELLULE DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
CIVIL CABINET
CELLULE DE COMMUNICATION



**SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT
DE LA CEMAC AU TCHAD**

**Participation du Président de la République du
Cameroun, S.E.M. Paul BIYA**

Ndjamena, le 31 octobre 2017

[DOSSIER DE PRESSE]



BRÈVE PRÉSENTATION DE LA CEMAC

La Communauté Économique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC) regroupe 6 pays, à savoir le **Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale, la République de Centrafrique et le Tchad**. Elle se donne comme mission de promouvoir un développement harmonieux des Etats membres dans le cadre de l'institution d'un véritable marché commun.

L'actuelle CEMAC est née des cendres de l'ancienne UDEAC l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC), précédée par l'Union Douanière Équatoriale (UDE). Son cycle historique se présente comme suit :

- Juin 1959, Création de l'Union Douanière Equatoriale (UDE).
- 1961, adhésion de l'Etat du Cameroun.
- 8 décembre 1964, signature à Brazzaville du traité instituant l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC).
- 1983, adhésion de la Guinée Equatoriale à l'UDEAC.
- 16 mars 1994, signature à N'djamena au Tchad du Traité instituant la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).
- Les pères fondateurs de l'organisation se sont fixés comme plusieurs objectifs à atteindre, notamment :
 - ↳ Créer un marché commun basé sur

la libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services.

- ↳ Assurer une gestion stable de la monnaie commune ;
- ↳ Sécuriser l'environnement des activités économiques et des affaires en général ;
- ↳ Harmoniser les réglementations des politiques sectorielles nationales.

STATISTIQUES

Selon les statistiques de 2010, les actifs de l'organisation communautaire se présentent comme suit :

- ↳ Population (estimation): 36,7 millions
- ↳ Taux de croissance (PIB réel) : 4,08%
- ↳ Taux de croissance démographique (moyen) : 2,79%
- ↳ Taux de croissance PIB/Hbt : 1,28%
- ↳ Principaux produits d'exportation : Pétrole, bois et diamant
- ↳ Inflation (prix à la consommation, en moyenne annuelle, décembre) : 2,33%

OBJECTIF GENERAL :

Les activités de la CEMAC s'articulent aujourd'hui autour du Programme Economique Régional qui vise à «faire de la CEMAC un espace économique intégré émergent, où règnent la sécurité, la solidarité et la bonne gouvernance, au service du développement humain ».

Le PER présente un agenda d'émergence (2010 – 2025) en trois phases quinquennales pour la réalisation de la vision 2025 de la CEMAC : La phase (2010-2015), qui consiste en la construction des fondements institutionnels de l'émergence ; la phase (2016-2020) vise « l'ancrage des piliers de la diversification économique de la Communauté.

La période (2021-2025) a pour but de consolider les phases précédentes. Au terme de sa réalisation, il conduira à la création d'un espace économique émergent au niveau de la CEMAC à l'horizon 2025.

Le schéma de financement de la mise en œuvre du PER repose sur le principe de la création d'un «Fonds Emergence CEMAC». Raison pour laquelle, la Conférence des Chefs d'Etat tenue à Bangui, les 16 et 17 janvier 2010, demanda la réalisation de l'étude de faisabilité d'un tel Fonds.

En fin de compte, le plan opérationnel (2011-2015) du PER présente trois atouts majeurs:

Un cadre institutionnel clair caractérisé par la déclinaison des axes en objectifs stratégiques, en programmes puis en projets; un plan cohérent, dans lequel les projets des différents axes se renforcent les uns les autres et convergent vers un même objectif; une approche programme permettant l'élaboration d'un budget programme pluri annuel qui facilite la recherche, la mobilisation et l'affectation des ressources aux projets déjà identifiés.

Quant au dispositif institutionnel de mise en œuvre du PER, il est constitué d'un Comité de Pilotage, d'un Comité régional des experts et des Cellules nationales du PER.

Pour assurer un suivi rapproché et efficace d'une animation dynamique du Programme et d'assister au quotidien le Comité de Pilotage, il est décidé de mettre en place une Cellule d'Appui à la mise en œuvre du PER. Le PER CEMAC se décline en 5 axes, 12 objectifs stratégiques, 29 programmes et 86 projets. ■



LA COMMISSION DE LA CEMAC

Considérée comme la locomotive de l'organisation, la Commission de la CEMAC, ancien Secrétariat Exécutif, est animée par un effectif de 130 personnes dirigées par une équipe de six membres dont le Président de la Commission, son Vice-président et 4 Commissaires.

Les employés sont repartis entre les directions techniques relevant du cabinet de la Présidence et les quatre départements à savoir:

- Le Marché Commun;
- Infrastructure et Développement Durable;
- Politiques Économiques, Monétaires et financières;
- Droit de l'Homme, Bonne Gouvernance, Développement Humain et Social.

A ces services, il faut ajouter les Représentations de la Commission dans les pays membres assurées par une équipe d'environ six personnes.

INSTITUTIONS SPECIALISEES

Pour mener à bien les activités concourant toutes vers l'intégration effective et un développement harmonieux de sous-région, des organismes spécialisés ont été mis en place.

A ces jours, on dénombre dix dont :

- **IED** : École Inter-Etats des Douanes;
- **CEBEVIRHA** : Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques;
- **ISSEA** : Institut Sous-régional de Statistique et d'Économie Appliquée;
- **ISTA** : Institut Sous-régional Multisectoriel de Technologie Appliquée, de CICOS: Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha;
- **IEF** : Institut de l'Economie et des Finances;
- **IHT- CEMAC** : Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme de la CEMAC;
- Planification et d'Evaluation de Projets **OCEAC** : Organisation de Coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique Centrale;
- **PRASAC** : Pôle Régional de recherche Appliquée au Développement des Savanes d'Afrique Centrale ;
- Carte Rose **CEMAC** : Service d'Assurance responsabilité civile Automobile

LES PRINCIPAUX RESPONSABLES :

Président : M. Pierre MOUSSA
Vice Présidente : Madame Rosario MBASOGO
KUNG NGUIDANG

Commissaire du Département des
Infrastructures et du Développement Durable:
M. Hassan ADOUM BAHKIT
Commissaire du Département de l'Education,
de la Recherche et du Développement Social
chargé de Droits de l'Homme et de la Bonne

Gouvernance : M. Jean Eudes TEYA
Commissaire au Département Marché
Commun : M. Pascal YOUNI LAGHA
Commissaire du Département des Politiques
Economique, Monétaire et Financière :
M. Paul TASONG NJUIKANG ■



LE CONTEXTE ET LES ENJEUX DU SOMMET EXTRAORDINAIRE

Sur convocation de Son Excellence **Idriss Deby Itno**, Président de la République du Tchad, Président en exercice de la CEMAC, une session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) se tiendra le 31 octobre 2017 à N'Djamena au Tchad.

Cette rencontre aura lieu au moment où la CEMAC est confrontée à de sérieux problèmes financiers qui affectent depuis quelques mois le fonctionnement des services de la Commission et des Institutions spécialisées. A titre d'exemple, la Taxe Communautaire d'Intégration (TCI) recouvrée n'est pas intégralement versée à la Commission et ce malgré l'existence des dispositions pertinentes de l'Acte additionnel relatif à son recouvrement.

Parmi les sujets à l'ordre du jour de ce Sommet figurent en bonne place, entre autres, le financement des Institutions, le renforcement des acquis de l'intégration, l'examen de l'état d'avancement des mesures prises à Djibloho, en Guinée Equatoriale, notamment celle relative à l'application intégrale de la libre circulation des biens et des personnes dans l'espace communautaire, condition sine qua non pour l'édification d'une intégration économique forte et réussie.

Il convient de signaler que le Gabon a décidé le 17 octobre 2017 de supprimer le visa d'entrée dans son territoire pour les ressortissants des pays membres de la CEMAC désirant se rendre au Gabon, pour un séjour n'excédant pas trois mois, conformément à l'Acte additionnel de la CEMAC « *du 25 juin 2013 portant suppression du visa pour tout ressortissant de la CEMAC circulant dans l'espace communautaire* », laquelle décision avait jusqu'ici du mal à être appliquée. Le Gabon devient ainsi le 3^{ème} pays à officialiser la libre circulation dans l'espace CEMAC (elle est déjà effective au Congo, au Cameroun), en l'espace de quelques mois seulement, après le Tchad (début août) et la République Centrafricaine (le 13 octobre). Par la suite, la Guinée Equatoriale n'étant pas en reste, des lors que depuis le 26 octobre 2017, elle s'est arrimée à l'acte additionnel de la CEMAC. La décision prise par les autorités gabonaises et celle de la Guinée Equatoriale donneront sûrement un coup d'accélérateur au processus dans la zone CEMAC.

Par ailleurs, le mandat des premiers responsables de la CEMAC a pris fin depuis le 31 août 2017. Le Sommet de N'Djamena sera l'occasion de procéder à la passation de service à la tête de la Commission de la CEMAC entre les Présidents sortant, le Congolais Pierre Moussa, et entrant, le Gabonais Daniel Ona Ondo, la nomination

des nouveaux dirigeants de certaines Institutions communautaires, etc.

Selon certaines sources, la passation de service à la tête de la Commission était bloquée par la nomination des Commissaires. Il convient de préciser que l'Acte additionnel portant harmonisation de la durée des mandats des responsables des institutions, organes et institutions spécialisées de la CEMAC affirme dans son article 1^{er} que

« le mandat de la Commission est de 5 ans non renouvelable ».

Le dernier Sommet des Chefs d'Etat de la CEMAC s'est tenu le 17 février 2017 à Djibloho en Guinée équatoriale, sous la présidence de Son Excellence Obiang Nguema Mbassogo, Président de la République de Guinée Equatoriale, et en ce moment-là Président en exercice de la CEMAC ■



BIOGRAPHIE DU PRÉSIDENT PAUL BIYA

Son Excellence Paul BIYA est né le 13 février 1933 à Mvomeka'a dans l'arrondissement de Meyomessala, département du Dja-et-Lobo, région du Sud. Fils de Etienne MVONDO ASSAM et de Anastasie EYENGA ELLE.

S.E. Paul BIYA est le deuxième Chef de l'Etat du Cameroun. Il a accédé au pouvoir le 6 novembre 1982 après la démission du Président Ahmadou AHIDJO.

Études primaires et secondaires :

- **C.E.P.E. :** Juin 1948 (Ecole catholique de Nden) ;
↳ Pré-séminaire Saint Tharcissius à Edéa (1948-1950) ;
↳ Petit Séminaire d'Akono (1950-1954) ;
- **B.E.P.C. :** juin 1953 ;
↳ Lycée Général Leclerc de Yaoundé (1954-1956) ;
- **Baccalauréat 1^{ère} partie :** Juin 1955 ;
- **Baccalauréat 2^{ème} partie** (série philosophie) : Juin 1956.

Supérieures :

- ↳ Au Lycée Louis Le Grand de Paris ;
- ↳ A l'Université de Paris Sorbonne (Faculté de Droit) ;
- ↳ A l'Institut d'Etudes Politiques de Paris ;
- ↳ A l'Institut des Hautes Etudes d'Outre-mer.

Diplômes :

A l'issue de ses études, il a obtenu les diplômes suivants :

- **1960 :** Licence en Droit Public
- **1961 :** Diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris
- **1962 :** Diplôme de l'Institut des Hautes Études d'Outre-mer (IHEOM)

- **1963 :** Diplôme d'Études Supérieures en Droit Public.

Décorations :

- ↳ Grand Maître des Ordres Nationaux ;
- ↳ Commandeur de l'Ordre National, de classe exceptionnelle (République Fédérale d'Allemagne) ;
- ↳ Commandeur de l'Ordre National (Turquie) ;
- ↳ Grand Croix de l'Ordre National du Mérite Sénégalais ;
- ↳ Grand Officier de la Légion d'Honneur (France) ;
- ↳ Great Commander of the Medal of St- George (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ;
- ↳ Grand Collier de l'Ordre du Ouissam Mohammadi (Royaume du Maroc) ;
- ↳ Great Commander of the Order of Nigeria (République Fédérale du Nigéria) ;
- ↳ Docteur Honoris Causa de l'Université de Maryland (USA) ;
- ↳ Professeur Honoraire de l'Université de Beijing (République Populaire de Chine) ;
- ↳ Titulaire de plusieurs décorations de divers autres pays.

Carrière :

■ Octobre 1962

Monsieur Paul BIYA est nommé Chargé de Mission à la Présidence de la République dès son retour de Paris.

■ Janvier 1965

Monsieur Paul BIYA est nommé Directeur de Cabinet du Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Culture.

■ Juillet 1965

Monsieur Paul BIYA est Secrétaire Général du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Culture.

■ Décembre 1967

Monsieur Paul BIYA est nommé Directeur du Cabinet Civil du Président de la République.

■ Janvier 1968

Tout en gardant le poste de Directeur du Cabinet Civil, **M. BIYA** se voit hissé aux fonctions de Secrétaire Général de la Présidence de la République.

■ Août 1968

Monsieur Paul BIYA est nommé Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République.

■ Juin 1970

Monsieur Paul BIYA devient Ministre d'Etat,

■ Juin 1975

Monsieur Paul BIYA est nommé Premier Ministre de la République du Cameroun.

■ Juin 1979

La Loi N°79/02 du 29 juin 1979 fait du Premier Ministre le successeur constitutionnel du Président de la République.

■ 06 novembre 1982

Monsieur Paul BIYA prête serment comme Président de la République du Cameroun, le deuxième de l'histoire du pays. Cette cérémonie se déroule au Palais de l'Assemblée Nationale, devant les élus du peuple, suite à la démission, le 4 novembre 1982, du Président Ahmadou AHIDJO.

Au moment de son accession à la magistrature suprême, Paul BIYA est le 1^{er} Vice-président du Comité Central de l'Union Nationale Camerounaise (UNC) et Membre du Bureau Politique de ce parti.

- Elu Président de la République le 14 janvier 1984,
- réélu le 24 avril 1988, le 11 octobre 1992 (première élection au suffrage universel direct avec multiplicité de candidatures au

Cameroun), le 11 octobre 1997, le 10 octobre 2001 et le 9 octobre 2011.

- Elu Président de l'Union Nationale Camerounaise, le 14 septembre 1984.
- Elu Président du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) après la transformation de l'UNC en RDPC le 24 mars 1985 à Bamenda.

En promulguant, le 19 décembre 1990, la loi sur les associations et les partis politiques, **M. Paul BIYA** a restauré le multipartisme au Cameroun (depuis le 1^{er} septembre 1966, ce pays vivait à l'ère du monopartisme de fait).

A ce jour, plus de 200 partis politiques ont été légalisés. Le RDPC a obtenu la majorité absolue lors des élections législatives de mars 1997, de juin 2002, de juillet 2007 et de septembre 2013. Malgré ces victoires, le Président de la République a toujours choisi de former des gouvernements d'ouverture. Quatre partis sont représentés dans le gouvernement: le RDPC, l'UNDP, l'ANDP et le FSNC.

Les dernières élections législatives et municipales ont eu lieu le 30 septembre 2013. Elles ont été organisées par un organe indépendant, Elections Cameroon.

Publications :

Monsieur Paul BIYA est l'auteur d'un essai politique, Pour le Libéralisme Communautaire, éditions Marcel Fabre, Lausanne 1987.

Cet ouvrage a été traduit en anglais, en allemand et en hébreu.

Le Chef de l'Etat y annonce l'avènement du multipartisme (devenu officiel en 1990) après l'étape transitoire du parti unique. Il explique son option pour le libéralisme économique et l'initiative privée tout en préconisant la solidarité nationale, la répartition équitable des fruits de la croissance, la justice propre aux diverses communautés qui forment la Nation.

Enfin, il réaffirme la nécessité de moderniser l'Etat et d'entretenir des relations de coopération avec les autres pays du monde.

Vie conjugale :

Son Excellence Paul BIYA est marié à Chantal Pulchérie BIYA. Il est père de trois enfants : Franck BIYA, Paul BIYA Junior et Brenda BIYA EYENGA.



SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT D'AFRIQUE CENTRALE SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE LA SOUS-REGION

DISCOURS DE CLÔTURE DE S.E.M. PAUL BIYA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

**Messieurs les Présidents, Chers Frères,
Madame la Directrice Générale du Fonds
Monétaire International,
Monsieur le Ministre de l'Economie et des
Finances de la République Française,
Mesdames, Messieurs,**

Dans mon propos d'ouverture, je n'avais pas caché que notre sous-région traversait une période difficile, en raison de chocs d'origine externe qui risquaient d'affaiblir sa croissance et, par-là même, de compromettre ses objectifs de développement.

Mais je disais aussi ma conviction que si nous étions prêts, ensemble, à prendre les décisions qu'exige la situation, nous pourrions, avec l'appui de nos partenaires, retrouver la voie du progrès économique.

Je pense que ce sommet spécial nous a permis de prendre l'exacte mesure des défis à relever et d'arrêter, de manière concertée, les solutions de nature à franchir ce cap périlleux.

Je crois qu'il convient de souligner cet élan de solidarité active, encouragé par nos amis traditionnels ; solidarité qui vise à sortir notre sous-région de ses difficultés actuelles.

Nos échanges ont bien montré, me semble-t-il, que des actions conjuguées garantiraient davantage d'efficacité dans le présent contexte.

Bien entendu, ceci ne nous dispensera pas de prendre les mesures spécifiques répondant aux problèmes particuliers de chacun de nos pays.

La stratégie collective qu'il conviendra de mettre en œuvre, devrait porter sur un certain nombre de points fondamentaux.

Au plan budgétaire, pour préserver un solde soutenable, il serait nécessaire d'élargir l'assiette fiscale pour améliorer le niveau des recettes et la qualité de la dépense.

Il faudrait en même temps veiller à ce que ces mesures d'ajustement n'entravent pas la croissance et n'aggravent pas les conditions de vie des couches sociales les plus fragiles.

S'agissant de la dette publique, des dispositions devraient être prises pour en préserver la soutenabilité et la viabilité.

Dans le même ordre d'idées, il conviendrait d'obtenir de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux une plus grande souplesse, en raison de la forte baisse des cours des matières premières.

En ce qui concerne notre politique monétaire, notre Banque Centrale est venue en appui pour atténuer les chocs budgétaires. Mais d'autres leviers devraient être actionnés pour garantir notre stabilité monétaire menacée par des problèmes de balance de paiement.

Le concours du FMI serait sans doute indispensable, en coopération avec la France, notre partenaire dans le domaine monétaire.

Ai-je besoin d'ajouter que la réussite de cette stratégie est aussi fonction de l'accélération de l'intégration au sein de notre sous-région, de la diversification de notre économie et de l'amélioration du climat des affaires dans nos différents pays.

**Messieurs les Présidents, Chers Frères,
Madame la Directrice Générale du Fonds
Monétaire International,
Monsieur le Ministre de l'Economie et des
Finances de la République Française,**

Je crois fermement à la communauté de destin qui nous rassemble au sein de notre sous-région. C'est la raison pour laquelle je pense, qu'individuellement et collectivement, nous devons faire, en coopération avec nos partenaires, tous les efforts nécessaires pour lui donner les meilleures chances de renouer avec la croissance.

C'est l'intérêt de tous et de chacun.

Je vous remercie de votre attention.-
sera l'occasion de procéder à la passation de service à la tête de la Commission de la CEMAC entre les Présidents sortant, le Congolais Pierre Moussa, et l'entrant, le

Yaoundé, le 23 décembre 2016



SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ÉTAT D'AFRIQUE CENTRALE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE LA SOUS-RÉGION

DISCOURS D'OUVERTURE DE S.E.M. PAUL BIYA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

**Messieurs les Présidents et Chers Frères,
Madame la Directrice Générale du Fonds
Monétaire International,
Monsieur le Ministre de l'Economie et des
Finances de la République Française,
Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais, tout d'abord, vous souhaiter, ainsi qu'aux délégations qui vous accompagnent, une chaleureuse et fraternelle bienvenue et un agréable séjour au Cameroun.

Je voudrais également vous remercier très sincèrement d'avoir accepté notre invitation à la présente concertation. Par votre présence, vous témoignez, une fois encore, votre attachement à notre sous-région et votre souci constant de relever les défis qui l'interpellent.

Je salue tout particulièrement la présence de Madame Christine Lagarde, Directrice Générale du Fonds Monétaire International, et de Monsieur Michel Sapin, Ministre français de l'Economie et des Finances.

Ils ont bien voulu venir jusqu'à Yaoundé, pour se joindre à nous aujourd'hui.

Comme vous le savez, pendant une longue période, notre sous-région a joui d'une stabilité macro-économique appréciable : une croissance forte, une inflation faible et des réserves de change abondantes ont été sa caractéristique.

La situation a aujourd'hui changé.

Les cours de nos matières premières, dont le pétrole, ont connu une chute brutale. Associée à d'autres chocs exogènes (terrorisme, nombreuses manifestations d'insécurité), cette crise a profondément contribué à fragiliser nos économies. Leur croissance a reculé, l'inflation a repris et nos réserves de change ont substantiellement baissé.

Cette situation, si elle venait à perdurer, pourrait mettre en péril les fondements de notre sous-région et de notre Communauté Economique et Monétaire.

Nous devons donc agir, et vite ; nous devons agir ensemble.

Les projections actuelles, nous le savons, n'indiquent pas un retournement favorable, à brève échéance, des marchés internationaux de matières premières.

Messieurs les Présidents et Chers Frères,

La présente concertation nous donne donc l'occasion d'esquisser une réponse commune face à un environnement économique international incertain. Cette réponse devrait tenir compte de la nécessité de préserver la stabilité économique de notre sous-région et sa pérennité à long terme.

Notre réponse commune devrait également tenir compte des impératifs sociaux de nos Etats, dans un contexte où nous devons faire face aux besoins pressants de nos populations.

Messieurs les Présidents et Chers Frères,

Au regard de la situation que je viens d'évoquer, permettez-moi d'exprimer la ferme conviction que la solidarité constante et agissante, dont nous avons toujours fait preuve, devrait être de nouveau mise à contribution.

Il nous faut trouver les voies, les meilleures, vers une sortie de crise maîtrisée.

Nul doute que la communication de la Directrice Générale du Fonds Monétaire International nous apportera des éclairages utiles sur la perception que l'organisation qu'elle dirige a des problèmes économiques de notre sous-région.

Je n'ai pas de doute que les conseils avisés et l'assistance technique constante du FMI et des autres partenaires au développement nous seront d'une grande utilité.

Notre sous-région ne saurait être dans une impasse.

Si nous restons unis et solidaires,

Si nous traduisons notre volonté politique par l'adoption de mesures appropriées,

Je suis persuadé que nous renouerons avec le progrès et la coprospérité.

Je Vous remercie de votre aimable attention.■

Yaoundé, le 23 décembre 2016



SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT D'AFRIQUE CENTRALE SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE DANS LA ZONE CEMAC

COMMUNIQUÉ FINAL

A l'invitation de Son Excellence **Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun, un Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale s'est tenu à Yaoundé le 23 décembre 2016 au Palais de l'Unité.

Cette rencontre avait pour objectif d'examiner la situation économique et monétaire dans la zone CEMAC et d'adopter des mesures appropriées visant à juguler les effets néfastes du double choc pétrolier et sécuritaire, sur les économies de la sous-région.

Ont pris part à cette rencontre:

- ↳ Son Excellence **Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun ;
 - ↳ Son Excellence **Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine;
 - ↳ Son Excellence **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo;
 - ↳ Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise;
 - ↳ Son Excellence **OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale;
 - ↳ Son Excellence **Idriss DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad.
- Ont également assisté aux travaux:
- ↳ Madame **Christine LAGARDE**,

Directrice Générale du Fonds Monétaire International (FMI) ;

↳ Monsieur **Michel SAPIN**, Ministre de l'Economie et des Finances de la République Française;

↳ Monsieur **Pierre MOUSSA**, Président de la Commission de la CEMAC ; Monsieur **Lucas ABAGA NCHAMA**, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

Abordant les points inscrits à l'ordre du jour, les Chefs d'Etat ont tout d'abord suivi la Communication spéciale de la Directrice Générale du Fonds Monétaire International. Ils ont ensuite écouté l'intervention du Ministre français de l'Economie et des Finances, puis pris connaissance du Rapport de la Réunion des Ministres des Finances et de l'Economie de la CEMAC, tenue à Yaoundé le 22 décembre 2016.

A la suite de ces exposés, les Chefs d'Etat ont procédé à un échange de vues sur les diverses questions évoquées, et notamment sur l'ampleur des conséquences de la baisse des cours du pétrole sur les économies de la Sousrégion, la gestion financière et monétaire de la CEMAC, les mesures à adopter pour sortir de cette conjoncture économique difficile.

Au terme des échanges, les Chefs d'Etat ont :

1. Relevé d'emblée que le renforcement de la stabilité macroéconomique ne nécessite pas un réajustement de la parité monétaire actuelle, mais plutôt des efforts d'ajustement sur les plans intérieur et extérieur, assortis de réformes structurelles adéquates.

2. Décidé d'adopter des mesures pertinentes destinées à inverser durablement les tendances négatives de l'économie de la sous-région, combinant une politique budgétaire adéquate, une politique monétaire appropriée et une coopération internationale renforcée.

3. Réaffirmé leur vision commune de faire de la zone CEMAC un espace émergent dans un avenir proche, par la réalisation judicieuse des infrastructures nécessaires à la promotion d'un développement durable et inclusif au bénéfice de leurs populations.

4. Réitéré leur attachement indéfectible à la solidarité communautaire face aux chocs économiques et sécuritaires actuels et futurs.

5. Décidé, en matière de politique monétaire du gel des plafonds des avances statutaires de la BEAC au niveau fixé sur la base des recettes budgétaires de l'exercice 2014.

6. Prescrit le renforcement de la stabilité financière de la zone CEMAC par une surveillance accrue du système bancaire et une utilisation optimale des instruments de politique monétaire.

7. Engagé la BEAC à proposer à brève échéance, en faveur des Etats, des mesures visant à promouvoir la migration progressive vers le financement par les Marchés de capitaux, en substitution des financements directs de la Banque Centrale.

8. Renouvelé leur engagement à poursuivre vigoureusement, au niveau de chaque pays, les ajustements budgétaires nécessaires à un rééquilibrage maîtrisé, judicieux et progressif de leurs finances publiques.

9. Convenu de l'impérieuse nécessité de conduire des politiques budgétaires ciblées en matière de dépenses publiques afin de préserver les acquis sociaux dans un contexte d'extrême fragilité économique et financière.

10. Décidé de s'engager à un redressement graduel du solde budgétaire des Etats et convenu de ramener dans un délai de moins de 05 ans le solde budgétaire en dessous de 3%.

11. Souligné l'importance de maintenir un endettement viable et soutenable, en privilégiant les financements concessionnels et en favorisant les partenariats public-privé pour la réalisation des programmes d'infrastructures.

12. Salué les conseils avisés et l'assistance technique des partenaires au développement.

13. Décidé d'ouvrir et de conclure à brève échéance, des négociations bilatérales avec le FMI, pour mieux structurer les efforts d'ajustement de leurs Etats, les accompagner vers une sortie de crise et les aider à mettre en place les conditions d'une relance vertueuse et durable de leurs économies.

14. Sollicité en faveur de chaque pays, des mesures de renforcement d'une coopération internationale plus souple et flexible.

15. Convenu, en raison du caractère exogène des chocs économiques subis, d'avoir amplement recours à tous les partenaires multilatéraux en vue d'obtenir un large accès aux financements concessionnels nécessaires au renforcement de la balance des paiements et à la poursuite des projets de développement prioritaires.

16. Décidé d'accélérer résolument la finalisation de la libre circulation des personnes et des biens, et la réalisation rapide des projets intégrateurs en préservant la sécurité.

17. Renouvelé leur engagement commun, ainsi que leur détermination à améliorer substantiellement le climat des affaires en zone CEMAC, afin de promouvoir de manière vigoureuse l'activité économique créatrice de richesses, et mobiliser de façon optimale les recettes fiscales internes.

18. Engagé leurs pays respectifs à renforcer la coopération fiscale internationale, afin de lutter contre la fraude, l'évasion et l'optimisation fiscales qui les privent d'importantes ressources.

19. Prescrit l'intensification des mesures et des actions en faveur de la diversification de leurs économies pour les rendre moins vulnérables aux chocs exogènes, et plus compétitives face à la libéralisation des échanges commerciaux dans un monde de plus en plus ouvert.

20. Confié au Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC la charge d'assurer le suivi des mesures prises et de rendre compte régulièrement de leur exécution.

21. Prescrit la tenue régulière à l'échelle ministérielle des rencontres de suivi-évaluation des mesures de redressement et de leurs effets sur la situation économique, financière et monétaire des pays de la CEMAC.

Au terme des travaux ayant sanctionné le Sommet Extraordinaire, les Chefs d'Etat ont salué la participation à ce Sommet des invités spéciaux : Madame Christine LAGARDE, Directrice Générale du FMI ; Monsieur Michel SAPIN, Ministre de l'Economie et des Finances de la République Française ; Monsieur Pierre MOUSSA, Président de la Commission de la CEMAC ; Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la BEAC. Ils ont exprimé leur profonde appréciation à l'endroit de Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, pour l'initiative et l'organisation réussie du présent Sommet.

Les travaux du Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale sur la situation économique et monétaire dans la zone CEMAC, se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale. ■

Fait à Yaoundé, le 23 décembre 2016.



PRÉSENTATION DES PAYS MEMBRES DE LA CEMAC REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

L invitation La République centrafricaine, aussi appelée Centrafrique, est un pays d'Afrique centrale en voie de développement, dont la population est estimée à 4 500 000 habitants, pour une superficie d'environ 623 000 km². Il est entouré par le Cameroun à l'ouest, le Tchad au nord, le Soudan et le Soudan du Sud à l'est, la République démocratique du Congo et la République du Congo au sud..

- Devise nationale : « **Unité - Dignité- Travail** »
- Hymne national : « **La Renaissance** »

Administration

- Forme de l'État : **République**
- Chef de l'État : **Faustin-Archange TOUADÉRA**
- Langues officielles : **Français, Sango**
- Capitale : **Bangui**

Géographie

- Superficie totale : **622 984 km²** (classé 44^e)
- Plus grande ville : **Bangui**
- Autres villes principales : **Berbérati, Carnot, Bouar.**
- Langues officielles : **Français, Sango.**
- Fuseau horaire : **UTC + 1**

Histoire

- Indépendance : de la France
- Date d'Indépendance : **13 août 1960**

Démographie

- Population totale (2013) : **5 166 510 hab.** (classé 127^e)
- Densité : **8,3 hab./km²**
- Croissance démographique : **2 %** (BM, 2012).
- Espérance de vie : **49,5 ans** (DGT, 2013).
- Taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus) : **55 %**
- Religions : **Animisme, Christianisme, Islam.**
- Indice de développement humain : **180^e** sur 186 pays (PNUD 2013).

Économie

- Monnaie : **Franc CFA**
- PIB (2013) : **1,54 milliards USD**
- PIB par habitant (2013) : **335 USD**
- Taux de croissance : **- 36,7 %** en 2013 / **1 %** estimés pour 2014
- Solde budgétaire : **- 9,3 %** en 2013 / **- 11,8 %** estimés pour 2014
- Balance commerciale : **- 800 millions USD**
- Principaux clients (2013) : **Belgique (33,1 %), Chine (30 %), Indonésie (6 %)**
- Principaux fournisseurs (2013) : France (**24,7 %**), Etats-Unis (**9,9 %**), Pays-Bas (**8,7 %**)
- Part des secteurs d'activités dans le PIB :
 - ✎ Services : **32,9 %** ;
 - ✎ Agriculture : **29,6 %** ;
 - ✎ Industrie : **14,3 %**.
- Indicatif téléphonique : **+236**



PRÉSENTATION DES PAYS MEMBRES DE LA CEMAC

REPUBLIQUE DU CONGO

La République du Congo, aussi appelée de manière informelle Congo-Brazzaville, est un pays d'Afrique centrale, situé de part et d'autre de l'équateur. Ses voisins sont le Gabon, le Cameroun, la République centrafricaine, la RDC et l'Angola. Le pays s'étend sur 1 300 km du nord au sud, de l'océan Atlantique à la frontière centrafricaine. La République du Congo également porté le nom de République populaire du Congo de 1969 à 1992.

- Devise nationale : « **Unité, Travail, Progrès** »
- Hymne national « **La Congolaise** »

Administration

- Forme de l'État : **République**
- Chef de l'Etat : **Denis SASSOU-NGUESSO**
- Langues officielles : **Français** (le kituba et le lingala ont le statut de langues nationales)
- Capitale : **Brazzaville** (politique)
- **Pointe-Noire** (économique)

Géographie

- Superficie totale : **342,000 km²** (classé 64^e)
- Plus grande ville : **Brazzaville**
- Autres villes principales : **Pointe-Noire**, Dolisie, Mossendjo, Nkayi, Ouessou
- Fuseau horaire : **UTC +1**

Histoire

- Indépendance : de la France
- Date d'indépendance : **15 août 1960**

Démographie

- Population : **4,3 millions** d'hab. (classé 129^e)
- Croissance démographique : **2,8%** (INED, 2012)
- Densité : **12,4 hab./km²**
- Peuples : **Kongo, Téké, Mbochi, Oubanguiens**, etc.
- Espérance de vie : **57,8 ans** (INED, 2012)
- Religion(s) : **Christianisme** (90%), **Islam**, **Animisme**
- Indice de développement humain : **142^e** sur 187

Économie

- Monnaie : **Franc CFA**
- PIB : **14,5 MdUSD**
- PIB / habitant (PPA) : **3408 USD**
- Taux de croissance : **5,8%** en 2013, **4,9 %** en 2012, **3,4 %** en 2011
- Taux d'inflation : **5,3%** en 2013, **5,1 %** en 2012, **1,9 %** en 2011
- Balance commerciale : - **4.1 MdUSD**
- Principaux clients : Chine (**21,7 %**), Pays-Bas (**14%**), France (**12,4 %**)
- Principaux fournisseurs : France (**18%**), Brésil (**16 %**), Belgique (**12%**)
- Production pétrolière : **237 000** barils/jour en 2013 (265.000 b/j en 2012)
- Indicatif téléphonique : **+242**



PRÉSENTATION DES PAYS MEMBRES DE LA CEMAC

GABON

La République gabonaise est un pays situé en Afrique centrale. Elle est traversée par l'équateur, frontalier à l'est, au sud-est et au sud par la République du Congo, au nord-ouest par la Guinée Équatoriale et au nord par le Cameroun. Ancienne colonie française, le Gabon est indépendant depuis 1960. Le Gabon est en effet, le pays affichant l'indice de développement humain le plus élevé d'Afrique subsaharienne selon l'ONU, disposant du deuxième revenu par habitant derrière la Guinée Équatoriale et devant le Botswana.

- Devise nationale : « **Union, Travail, Justice** »
- Hymne national : « **La Concorde** »

Administration

- Forme de l'État : **République**
- Chef de l'État : **Ali BONGO ONDIMBA**
- Langues officielles : **Français**
- Capitale : **Libreville**

Géographie

- Superficie totale : **267 667 km²** (classé 76^e)
- Villes principales : **Libreville, Port-gentil, Franceville, Oyem, Lambaréné**
- Fuseau horaire : **UTC + 1**

Histoire

- Indépendance : De la France
- Date d'Indépendance : **17 août 1960**

Démographie

- Population totale (2011) : **1 534 3002** hab. (classé 148^e)
- Densité : **5,7 hab./km²**
- Croissance démographique : **1,8%**
- Composition ethnique : **Fang, Myéné, Punu, Téké, Kota**, etc.
- Densité : **5,7 hab. /km²**
- Espérance de vie : **62 ans** (BM 2012)
- Religion (s) : **Christianisme** (85%), **Islam, animisme**.
- Indice de développement humain 2012 : **106^e** rang mondial sur 186 (PNUD)

Économie

- Monnaie Franc CFA
- PIB nominal 2012 : **17,052 Md USD**
- PIB par habitant (PPA) 2012 : **8 850 USD**
- Taux de croissance du PIB en 2013 : **7,4 %**
- Taux d'inflation 2012 : **2,8 %**
- Balance commerciale 2012 : **+6,6 Md USD**
- Exportations totales 2012 : **9,46 Md USD**
- Importations totales 2012 : **2,9 Md USD**
- Principaux clients 2012 : Etats-Unis (**30%**), Chine (**13%**), Malaisie (**10%**)
- Principaux fournisseurs 2012 : France (**31%**), Etats Unis (**10%**), Chine (**9%**)
- Production pétrolière 2012 : **12,7 Mt**
- Indicatif téléphonique : **+241**



PRÉSENTATION DES PAYS MEMBRES DE LA CEMAC

GUINEE EQUATORIALE

La République de Guinée équatoriale est un pays d'Afrique centrale. Elle est constituée de deux parties, l'une continentale, bordée par le Cameroun et le Gabon, l'autre insulaire avec l'île de Bioko (où se trouve la capitale Malabo) et l'île d'Annobón.

- Devise nationale : « **Unité, Paix, Justice** »
- Hymne national : « **Caminemos pisando las sendas de nuestra inmensa felicidad** »
(*Marchons sur le chemin de notre immense bonheur*)

Administration

- Forme de l'État : **République**
- Chef de l'Etat : **Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO**
- Langues officielles : **Espagnol** (Langue nationale), **Français, Portugais**
- Capitale : **Malabo**

Géographie

- Superficie totale : **28 051 km²** (classé 145^e)
- Villes principales : **Malabo, Bata**
- Fuseau horaire : **UTC + 1**

Histoire

- Indépendance : De l'Espagne
- Date d'Indépendance : **12 octobre 1968**

Démographie

- Population totale (BM 2012) : **720 000** hab. (classé 158^e)
- Densité : **22 hab./km²**
- Croissance démographique 2012 : **2,8%** (BM 2013)
- Composition ethnique : Fangs (**80%**), Bubis, Bengas
- Espérance de vie : **51,4 ans** (PNUD 2013)
- Religion : Catholique (**90%**)
- Indice de développement humain 2013 : **0,554** soit 136^e sur 187 pays (PNUD 2013)

Économie

- Monnaie : **Franc CFA**
- PIB 2013 : **11.7 Md€** (FMI)
- PIB par habitant 2013 : **15 500 €** (FMI)
- Taux de croissance du PIB en 2013 : **-7,6 %** (SER)
- Balance commerciale 2012 : **+8.3 Md€**
- Exportations totales 2012 : **12.14 Md€**
- Importations totales 2012 : **1.7 Md€**
- Principaux clients (2010) : Etats-Unis (**20,8%**), Italie (**8,8%**), Espagne (**8,7%**), Corée (**6,9%**)
- Principaux fournisseurs (2010) : Chine (**8,8%**), Espagne (**5,7%**), US (**5,2%**), France (**4,5%**)
- Production pétrolière 2013 : **261 000 bpj**
- Indicatif téléphonique **+240**



PRÉSENTATION DES PAYS MEMBRES DE LA CEMAC TCHAD

La République du Tchad est un pays d'Afrique centrale sans accès à la mer, situé au sud de la Libye, à l'Est du Niger et du Nigeria, au nord du Cameroun et de la République centrafricaine et à l'ouest du Soudan. Géographiquement et culturellement, le Tchad constitue un point de passage entre l'Afrique du Nord et l'Afrique noire. Doté d'une superficie de 1 284 000 km, il est le cinquième pays le plus vaste d'Afrique.

- Devise nationale : « **Unité - Travail - Progrès** »
- Hymne national : « **La Tchadienne** »

Administration

- Forme de l'État : **République**
- Chef de l'Etat : **Idriss DEBY ITNO**
- Langues officielles : **Français, Arabe**
- Capitale : **N'Djamena**

Géographie

- Superficie totale : **1 284 000 km²** (classé 21^e)
- Plus grande ville : **N'Djamena**
- Autres villes principales : **Abéché, Moundou, Sahr.**
- Fuseau horaire : **UTC +1**

Histoire

- Indépendance : de la France
- Date d'Indépendance : **11 août 1960**

Démographie

- Population : **12,2 millions** d'hab.: 10 975 648 hab. (classé 77^e)
- Densité : **8,8 hab./km²**
- Croissance démographique : **3,0 %** (BM, 2012)
- Espérance de vie : **50,2 ans.**
- Taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus) : **34,5 %** (PNUD)
- Religions : **Islam** (55%), **christianisme** et **Animisme** (45 %).
- Indice de développement humain : 184^e sur 187 pays (PNUD, 2012).

Économie

- Monnaie : **Franç CFA**
- PIB 2012 : **12,9 Md USD**
- PIB par habitant 2012 : **1091 USD**
- Taux de croissance 2012 : **+ 8,9 %**
- Taux d'inflation 2012 : **+ 7,7 %**
- Balance commerciale : **+ 2,6 Md USD**
- Principaux clients : Etats-Unis (**82,8 %**), Chine (6,9 %), Canada (**3,6 %**)
- Principaux fournisseurs : Chine (**27,4 %**), France (**25,6 %**), Etats-Unis (**5,8 %**)
- Part des secteurs d'activités dans le PIB :
 - ↳ primaire : **46 %**,
 - ↳ secondaire : **14 %**,
 - ↳ tertiaire : **40 %**.
- Indicatif téléphonique **+235**



PRÉSENTATION DES PAYS MEMBRES DE LA CEMAC CAMEROUN

Le Cameroun est situé en Afrique Centrale, au fond du golfe de Guinée.

Il est limité au Nord par le Tchad, à l'Est par la République Centrafricaine, au Sud par le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale, à l'Ouest par le Nigéria.

Le Cameroun est un pays qui compte plusieurs grandes villes parmi lesquelles YAOUNDE, la capitale politique du pays qui compte plus d'un million d'habitants, DOUALA, la capitale économique compte plus de deux millions d'habitants.

Ensuite viennent des villes comme GAROUA, BAFOUSSAM, MAROUA, BAMENDA, ... qui sont d'importants centres urbains.

POPULATION

Le Cameroun compte 240 ethnies, réparties en trois grands groupes (Bantous, Semi-Bantous, Soudanais) et correspond à 240 langues nationales. Les ethnies les plus représentatives sont :

- **Bantous** : Béti, Bassa, Bakundu, Maka, Douala, Pygmées ...
- **Semi-Bantous** : Bamiléké, Gbaya, Bamoun, Tikar,...
- **Soudanais** : Foulbé, Mafa, Toupouri, Arabes-Choas, Moundang, Massa, Mousgoum,...

LANGUES

Le français et l'anglais sont les langues officielles, elles sont parlées respectivement par 70 % et 30 % de la population. L'Espagnol et l'Allemand sont également connues par de nombreux citoyens.

RELIGIONS

Le Cameroun est un état laïc.

Deux principales religions y sont pratiquées : le Christianisme et l'Islam. On note aussi la pratique de l'Animisme par de nombreuses populations.

FETES

Fêtes religieuses :

Vendredi Saint, Pâques, Ascension, Pentecôte, Assomption, Noël, fin de Ramadan, fête du mouton.

Fêtes légales :

Jour de l'An, fête de la Jeunesse (11 Février), fête du Travail le 1^{er} Mai, Fête nationale le 20 Mai.

SAISON TOURISTIQUE

En dehors de la chasse sportive qui se pratique dans la partie septentrionale du pays de novembre à mai, la saison touristique couvre toute l'année et les touristes peuvent visiter le Cameroun tout le long de l'année.

Climat et météo: Bonnes et mauvaises saisons

La saison sèche se situe de novembre à avril.

TEMPERATURES MINIMA ET MAXIMA: De 23 à 31°C en janvier et de 21 à 35° C en juillet.

Code ISO du Pays: CM

Décalage(s) horaire(s) / Paris : 1 heure l'été, pas de décalage en hiver

LES 10 REGIONS DU CAMEROUN

1. Région de l'Adamaoua
2. Région du Centre
3. Région de l'Est
4. Région de l'Extrême-Nord
5. Région du Littoral
6. Région du Nord
7. Région du Nord-Ouest
8. Région de l'Ouest
9. Région du sud
10. Région du sud-ouest

La Région de l'Adamaoua

Capitale Régionale : Ngaoundéré

Population : 681 362 hbts

Superficie : 63 701 km²

Nombre de départements : 05

Densité : 10,7 hbts/km²

Aspects touristiques :

Château d'eau du Cameroun, cette Région est la zone par excellence des lacs de cratère, des ranches, des sources thermo minérales, des réserves de faunes et des grottes. Présence de Lamidats et des ethnies féodales.

La Région du Centre

Capitale Régionale : Yaoundé

Population : 2 272 259 hbts

Superficie : 68 953 km²

Nombre de départements : 10

Densité : 32,96 hbts/km²

Aspects touristiques :

Cette Région qui abrite la capitale politique du pays offre aux visites plusieurs formes d'attractions. On citera :

- La visite des sites naturels très nombreux dans la Région dont les grottes d'Akok-Bekoé
- La visite des monuments et des traces de la colonisation dont la statue de Charles Atangana, premier chef des Ewondos, l'ethnie autochtone de la capitale.
- La visite de la réserve forestière d'Ottomo (Ngounou)

La Région de l'Est

Capitale Régionale : Bertoua

Population : 711 651 hbts

Superficie: 109 002 km²

Nombre de départements : 04

Densité : 6,53 hbts/km²

Aspects touristiques :

Le visiteur pourra sillonner la vaste étendue de forêt qui couvre cette Région. Il vous sera facilement aisé de visiter les campements des pygmées, la réserve du Dja et de vivre la Culture des Gbaya et Maka principales ethnies de cette vaste Région.

La Région de l'Extrême-Nord

Capitale Régionale : Maroua

Population : 2 553 389 hbts

Superficie : 34 263 km²

Nombre de départements : 06

Densité : 74,52 hbts/km²

Aspects touristiques :

Ici le visiteur aura le choix entre le cynégétique, les grands lamidats, les paysages lunaires des Kapsiki, les grottes, les grandes chefferies, les lacs à forte concertation d'hippotames, les centres artisanaux ou encore les fantasias?

On trouve de grands parcs nationaux :

- Le parc national de Kalamaloué à Kousseri
- Le parc national de waza à waza
- Le parc national de Mozogo Gokoro à Koza

La Région du Littoral

Capitale Régionale : Douala

Population : 1 861 463 hbts

Superficie : 20 248 km²

Nombre de départements : 04

Densité : 91,93 hbts/km²

Aspects touristiques :

C'est le siège de la culture du "Ngondo" grande fête traditionnelle des Sawa (appellation désignant les peuples de l'eau, autochtones de la région). C'est une région propice au tourisme balnéaire. Douala est non seulement le point de chute pour ceux qui visite le Cameroun, mais aussi la zone de concentration des monuments historiques en dehors des visites des chutes d'Ekoum Kam, du lac OSSA et des autres sites naturels de la Région, le visiteur aura aussi à visiter les grandes plantations industrielles du Cameroun.

La Région du Nord

Capitale Régionale : Garoua

Population : 1 145 038 hbts

Superficie : 66 090 km²

Nombre de départements : 04

Densité : 17,33 hbts/km²

Aspects touristiques :

le visiteur aura face à lui une gamme très variée de produits touristiques. ces produits multiformes se présentent sous forme de parc nationaux, de lamidats traditionnels, de plans d'eau (la benoué, le barrage de lagdo), de zone de chasse, de fantasias, de rites traditionnels, de sites archéologiques (traces de dinosaures). Les principaux parcs nationaux de la Région sont :

- Le parc national de la Bénoué
- Le parc national de boubandjida
- Le parc national du Faro

La Région du Nord-Ouest

Capitale Régionale : Bamenda

Population : 1 702 559 hbts

Superficie : 17 300 km²

Nombre de départements : 07

Densité : 98,41 hbts/km²

Aspects touristiques :

Zone de montagnes, cette Région est une continuité de la Région de l'Ouest. ses sites naturels, son paysage verdoyant, ses chefferies, ses chutes et son artisanat font de cette Région un haut lieu de tourisme camerounais.

La Région de l'Ouest

Capitale Régionale : Bafoussam

Population : 1 843 518 hbts

Superficie : 13 892 km²

Nombre de départements : 08

Densité : 132,7 hbts/km²

Aspects touristiques :

Zone de montagne, de chutes impressionnantes, de grandes chefferies Bamiléké et de lacs de cratères, c'est l'une des Régions du Cameroun à tradition de funérailles (carnaval lors du culte des morts entre les mois de novembre et de février) et du nguon (grande fête de rassemblement du peuple Banoum, novembre-décembre).

La Région du Sud

Capitale Régionale : Ebolowa

Population : 514 336 hbts

Superficie : 47 191 km²

Nombre de départements : 04

Densité : 10,9 hbts/km²

Aspects touristiques :

Zone de forêt dense et des îles naturels, offre aux visiteurs un cadre féérique de repos au bord

de la mer avec des plages de sable doré, et des promenades aux chutes de la Lobé.

Les côtes camerounaises étant restées vierges, le visiteur peut ainsi du même coup admirer la flore (mangrove) et la faune aquatique, dans cette région propice au tourisme balnéaire.

La Région du Sud-Ouest

Capitale régionale : Buéa

Population : 1 153 125 hbts

Superficie : 25 410 km²

Nombre de départements : 06

Densité : 45,38 hbts/km²

Aspects touristiques :

Cette Région abrite le plus haut sommet du pays, le mont Cameroun, et s'ouvre sur l'Océan atlantique; c'est une région propice au tourisme balnéaire. Au delà des différents produits touristiques qu'offrent cette région, le visiteur pourra apprécier le développement de l'écotourisme et visiter le parc national de Korup l'une de forêts humides les plus conservées de l'heure en Afrique.

LE TOURISME AU CAMEROUN

Le Cameroun répond, de loin, aux envies et aux attentes des visiteurs.

Le Cameroun privilégie la nature sauvage avec des phénomènes uniques au monde.

Donnant la possibilité de combiner à loisirs, tourisme de plage et éco-tourisme.

Les "Plus Touristiques"

Situé à la charnière de l'Afrique Occidentale et Orientale et s'étirant du fond du golfe de Guinée jusqu'au Lac Tchad, le Cameroun offre des spécificités touristiques que l'on ne regroupe nulle part ailleurs en Afrique dans un même pays : Relief, climat, faune et flore, peuples et traditions.

Cette particularité permet au Cameroun de développer tout au long de l'année plusieurs types de tourisme différents :

Tourisme balnéaire, tourisme de montagne, tourisme de congrès et d'affaires, tourisme de safari et de chasse, éco-tourisme et tourisme culturel.

Mer et plage

Le tourisme Balnéaire :

Les 400 Kms de côte Atlantique du littoral

camerounais sont propices au tourisme balnéaire dont les principales attractions sont des baies pittoresques, des plages naturelles et sablonneuses, des îles, des végétations de mangrove et des chutes se jetant directement dans la mer.

PECHE AU LARGE DES PRINCIPALES VILLES COTIERES

Pratiquée de manière artisanale ou industrielle et ouverte à tout amateur de pêche hauturière. Les nombreux fleuves qui irriguent le Cameroun constituent un réservoir d'espèces rares et abondantes qui donnent un caractère tout particulier à la pêche.

Safari et chasse

Tourisme de Safari et de Chasse.

Le Cameroun compte sept parcs nationaux dont le plus intéressant et le mieux aménagé est le parc de Waza dans l'Extrême Nord. Ces parcs possèdent un important effectif d'animaux représentatifs de la faune africaine (éléphants, lions, girafes, rhinocéros noirs, panthères, buffles, antilopes, hippopotames, hyènes, gorilles, damalisques, guépards, etc...).

Indépendamment des parcs nationaux où il est interdit d'abattre des animaux, il existe au Cameroun septentrional quatorze zones de chasse comportant plus de 500 kilomètres de pistes carrossables entretenues.

Dans le domaine du tourisme de Safari, le Cameroun, en Afrique Occidentale et Centrale, vient en tête grâce à une meilleure mise en valeur de ses parcs et ses réserves de faune (Bouabandjida) dans l'Adamaoua.

L'éco-tourisme

L'intégration des préoccupations de préservations de l'environnement dans les projets d'aménagement touristique a conduit au classement et à la protection de certains sites naturels à des fins scientifiques, écologiques et touristiques.

On peut citer notamment :

LE PARC NATIONAL DE KORUP qui recèle des espèces végétales vieilles de plusieurs millions d'années.

LA RESERVE DE DJA, classée patrimoine de l'humanité par L'UNESCO.

LE MONT CAMEROUN, haut de 4.070m où a survécu une flore datant du quaternaire est classé site international pour l'ascension. Site écologique remarquable, il fait l'objet d'un vaste projet de valorisation par une O.N.G allemande "GTZ". Un volcan encore en activité dont la dernière éruption date de mars 2000. Le site bénéficie d'une pluviométrie très élevée (plus de 15m) à Cap Debunsha.

LES SITES DE MAYO-REY portent encore des empreintes fossilisées de dinosaures.

Le Tourisme Culturel

La population camerounaise est une mosaïque de près de 200 groupes ethniques aux coutumes et traditions différentes dont les modes de vie traditionnels subsistent encore avec, au Nord et à l'Ouest, la conservation intacte des chefferies traditionnelles.

Le Tourisme culturel tire sa richesse :

De la diversité présentée dans l'art de vivre, le folklore, la religion, l'habitat et même la cuisine. Les cases Massa en forme ovale du Nord du pays sont uniques au monde.

- D'un artisanat développé,
- D'un patrimoine historique également très riche (monuments et vestiges) auquel il convient d'ajouter le bilinguisme français et anglais des camerounais.

Le tourisme de montagne

Le Mont Cameroun, qui surplombe la côte ouest, le Mont Manengouba, à la charnière du Cameroun francophone et du Cameroun anglophone, et le centre climatique de Dschang, bâti sur un plateau s'élevant à 10.800 m au dessus de la mer, constituent les hauts lieux du tourisme de montagne.

Le microclimat de Dschang offre l'un des meilleurs lieux de relaxation du Cameroun.

Tourisme de Congrès et d'Affaires

Les grandes villes de Yaoundé et de Douala, avec leurs infrastructures de standing international (palais de congrès, aéroports internationaux, hôtels de classe internationale) constituent les principaux pôles de développement du tourisme de congrès et d'affaires.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET CIVIL

CELLULE DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

CIVIL CABINET

CELLULE DE COMMUNICATION



COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

**13^{ème} SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE
DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC**

DJIBLOHO, LE 17 FEVRIER 2017

COMMUNIQUE FINAL

La Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale s'est réunie en session ordinaire le 17 Février 2017 à DJIBLOHO (République de Guinée Equatoriale), sous la présidence de Son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale, Président en exercice de ladite Conférence.

Etaient présents :

- ✓ Son Excellence **Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine ;
- ✓ Son Excellence **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo ;
- ✓ Son Excellence **Idriss DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad ;
- ✓ Son Excellence **Philémon YANG**, Premier Ministre, Représentant le Président de la République du Cameroun ;
- ✓ Son Excellence **Emmanuel ISSOZE NGONDET**, Premier Ministre, Représentant le Président de la République Gabonaise.

A également pris part, en qualité d'observateur, Monsieur **FRANCOIS LOUNCENY FALL**, Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (ONUCA).

Monsieur **Pierre MOUSSA**, Président de la Commission de la CEMAC, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Outre les membres du Conseil des Ministres de l'UEAC et du Comité Ministériel de l'UMAC, ont participé aux travaux :

- ✓ La Vice-Présidente de la Commission de la CEMAC ;
- ✓ Le Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ;
- ✓ Le Président du Parlement Communautaire ;
- ✓ Le Représentant du Premier Président de la Cour de Justice de la CEMAC ;



- ✓ Le Vice-Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) ;
- ✓ Le Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) ;
- ✓ Le Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF).

Les Commissaires de la Commission de la CEMAC ainsi que les premiers responsables des Institutions Spécialisées et Agences d'Exécution de la Communauté ont participé également aux travaux.

Cette 13^{ème} session ordinaire de la Conférence a été précédée par la 31^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de l'Union Économique de l'Afrique Centrale (UEAC), les 14 et 15 Février 2017 et par la session ordinaire du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale le 16 Février 2017, à DJIBLOHO.

La cérémonie solennelle d'ouverture de la Conférence a été marquée tour à tour par le mot de bienvenue du maire de DJIBLOHO, par la communication du Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (ONUCA) et par l'allocution du Président de la Commission de la CEMAC et enfin par le discours de Son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale, Président en exercice de la CEMAC.

Au cours de cette cérémonie d'ouverture, il a été procédé à la décoration d'un échantillon de personnalités, de fonctionnaires de la Communauté et des Etats membres, ayant œuvré de manière significative pour l'intégration économique et sociale de la sous-région, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme des Réformes Institutionnelles (PRI) de la CEMAC, lancé en



2006 sous la Présidence Dédiee de Son Excellence **OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale.

Au total, soixante-sept (67) personnalités et fonctionnaires de la Communauté et des Etats membres ont été élevés et nommés aux différents Dignités et Grades des Ordres de la CEMAC.

PASSANT à l'examen des points inscrits à son ordre du jour, la Conférence a pris connaissance des actions engagées par son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise, Parrain des négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'Afrique Centrale et l'Union Européenne, dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par ses Pairs. La Conférence a instruit le Président de la Commission de la CEMAC, en liaison avec le Président de la Commission de l'Union Africaine, de poursuivre lesdites négociations, sur la base des conclusions de la réunion du Comité Ministériel des Négociations de l'APE (COMINA) prévue à Douala le 3 mars 2017. Elle a encouragé les différentes parties prenantes à faire preuve davantage de solidarité dans le traitement de cette question et dans la recherche de solutions qui préservent les intérêts de tous les Etats membres.

En ce qui concerne l'état d'avancement du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), la Conférence s'est félicitée des mesures mises en œuvre dans le cadre des résolutions de la Conférence Extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEMAC tenue à Yaoundé (CAMEROUN), le 23 Décembre 2016. Elle a pris acte du lancement effectif du PREF-CEMAC au travers notamment de la mise en place de ses organes appropriés.

La Conférence a adressé ses félicitations à Son excellence **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo, Président Dédié au PREF-



CEMAC, pour sa diligence dans le traitement de ce dossier et la qualité de son engagement personnel.

La Conférence a invité tous les acteurs du PREF-CEMAC à redoubler d'efforts pour sa bonne mise en œuvre, aussi bien dans chaque pays que dans l'ensemble de la sous-région. En particulier, elle a insisté sur la nécessité d'appliquer avec hardiesse les mesures envisagées dans le cadre du PREF-CEMAC. Elle a rappelé que l'engagement et la détermination de chaque Etat, notamment en termes de rapatriement des recettes des sociétés multinationales exportatrices, sont le gage du succès attendu.

AU TITRE DES MESURES STRUCTURELLES, la Conférence a pris acte de l'adoption, par le Conseil des Ministres de l'UEAC, du plan opérationnel 2017-2021 du Programme Economique Régional (PER). Les mesures contenues dans le PER phase II, répondent aux mesures prescrites par le Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEMAC tenu à Yaoundé (CAMEROUN), le 23 Décembre 2016.

La Conférence a félicité les Etats pour les efforts accomplis dans la réalisation des infrastructures d'intégration.

Au sujet des modalités de financement de ce Plan Opérationnel, la Conférence a décidé d'une stratégie de mobilisation de ressources qui se décline notamment en l'organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds, sous la conduite du Président Dédié au PREF-CEMAC, Son Excellence Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République du Congo, qui est également parrain du PER 2017-2021.

Par ailleurs, la Conférence a pris acte de l'engagement de Leurs Excellences Ali BONGO ONDIMBA et OBIANG NGUEMA MBASOGO, respectivement Président de la République Gabonaise et Président de la République de Guinée Equatoriale, d'appliquer la libre circulation intégrale au bénéfice de tous les ressortissants de l'espace CEMAC munis d'une pièce d'identité



sécurisée (carte d'identité ou passeport biométrique). Une mission circulaire de la Commission de la CEMAC se rendra dans l'ensemble des pays à l'effet de s'assurer de la matérialisation la mise en œuvre de cette Haute décision.

ABORDANT les questions d'ordre institutionnel, la Conférence a adopté une décision portant sur le réaménagement du régime indemnitaire de cessation d'activités des Premiers Dirigeants des structures communautaires.

AU TITRE des mesures individuelles, la Conférence a décidé des nominations suivantes :

I. A la Cour de Justice Communautaire de la CEMAC :

1. M. KAMTCHUING, de nationalité camerounaise ;
2. M. N'DOUBA Zacharie, de nationalité centrafricaine ;
3. Mme ELENGA-NGAPORO Julienne, de nationalité congolaise ;
4. M. MOUISSI DIVOUNDZA Désiré, de nationalité gabonaise ;
5. M. Justo ASUMU MOKUY, de nationalité équato-guinéenne ;
6. M. AHMED BARTCHIRET, de nationalité tchadienne ;

II. A la Cour des Comptes Communautaire de la CEMAC :

1. M. EBENE Daniel, de nationalité camerounaise ;
2. M. FOU DA NKODO Achille de nationalité camerounaise ;
3. Mme FANGA-MBOUROUNDA NAPALA Clémentine, de nationalité centrafricaine
4. M. MAVOUNGOU Romuald, de nationalité centrafricaine
5. M. Edouard TATY-MAKAYA, de nationalité congolaise ;
6. M. David OSSEKE, de nationalité congolaise ;
7. M. ANGO MBA Joseph, de nationalité gabonaise ;
8. M. LOYE Daniel, de nationalité gabonaise ;
9. M. ELA MANGUE Juan Carlos, de nationalité équato-guinéenne ;
10. M. MBA NDONG MBANG Desiderio, de nationalité équato-guinéenne ;



11. M. RAMADANE MOUSSA, de nationalité tchadienne ;
12. M. DJIMET ARABI, de nationalité tchadienne.

- III. A la Banque de Développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), Monsieur Fortunato OFA MBO, au poste de Président.
- IV. A la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), Monsieur Yvan Bacale EBE MOLINA, au poste de Directeur Général des Etudes, des Finances et des Relations Internationales.

Au regard des règles en vigueur au sein de la Communauté en ce qui concerne la rotation aux postes de responsabilité, la Conférence a décidé d'attribuer, à la fin du mandat de l'équipe actuelle, la Présidence de la Commission de la CEMAC à la République Gabonaise et la Vice-Présidence à la République du Tchad à compter du mois d'août 2017.

S'AGISSANT des questions monétaires et financières, la Conférence a suivi respectivement les communications du Gouverneur de la BEAC, du Secrétaire Général de la COBAC, du Président de la COSUMAF et du Secrétaire Permanent du GABAC.

Le Gouverneur a présenté la nature des mesures mises en œuvre par l'Institut d'Emission dans le cadre de la politique monétaire accommodante, en vue de faire face à la conjoncture économique peu favorable. Il a décrit la situation du système bancaire de la CEMAC ainsi que celle de la Banque pour l'exercice 2016. Au terme de cette présentation, la Conférence a réitéré la nécessité pour les Etats de rapatrier leurs avoirs extérieurs, de renforcer la discipline budgétaire et de promouvoir la diversification économique, afin de reconstituer les réserves de change.

Le Président de la COSUMAF a présenté la situation du Marché Financier régional caractérisée par une faiblesse consécutive à la coexistence de deux



marchés financiers au sein de la CEMAC. Pour juguler cette faiblesse, il a proposé la fusion des deux marchés et l'adoption par les Etats des mesures d'accompagnement, à l'instar de l'introduction en bourse d'un nombre fixe d'entreprises publiques.

Le Secrétaire Permanent du GABAC a fait état des difficultés rencontrées par son institution dans la mise en œuvre des missions qui lui sont confiées. Celles-ci proviennent essentiellement de l'absence de moyens dont disposent les Agences Nationales d'Investigation Financière (ANIF).

AU TITRE des divers, la Conférence a pris acte des conclusions relatives à l'adoption :

- ✓ du Plan Stratégique 2015-2025 de la Commission Economique du Bétail, de la viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA);
- ✓ du Plan d'actions Opérationnel 2016-2020 pour la lutte coordonnée contre les faux médicaments et les circuits illicites des médicaments en zone CEMAC.

Par ailleurs, les Chefs d'Etat ont pris connaissance de l'état d'avancement de l'exécution des mesures décidées en faveur de la République Centrafricaine, conformément aux décisions prises lors de leur Sommet Extraordinaire du 30 juillet 2016 à Malabo.

Après avoir exprimé toute sa gratitude à l'endroit de la République de Guinée Equatoriale pour avoir abrité la Commission de la CEMAC pendant sa période d'errance, la Conférence a décidé du retour de cette structure à son siège à Bangui.

Au terme de leurs travaux, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leurs plus vives félicitations à Monsieur **MOUSSA FAKI** pour sa brillante élection aux fonctions de Président de la Commission de l'Union Africaine et à Monsieur **ABBAS MAHAMAT TOLLI**, nouveau Gouverneur de la Banque des



Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). Ils ont également félicité l'équipe nationale de football du Cameroun pour son éclatante prestation à la Coupe de football CAN Gabon 2017, ainsi qu'à la République Gabonaise, pour l'organisation réussie de ce grand événement sportif.

Ils ont exprimé leurs sincères remerciements à leur Frère, Son Excellence **OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale, pour ses actions multiformes en sa qualité de Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat. Ils ont aussi manifesté leur reconnaissance au Gouvernement et au Peuple de Guinée Equatoriale, pour leur accueil hautement chaleureux et fraternel et pour les délicates attentions dont chacun d'eux a été l'objet en terre de Guinée Equatoriale.

La Présidence de la Communauté sera assurée, pour compter de ce jour, par Son Excellence **Idriss DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad, à qui la Conférence souhaite d'emblée pleins succès à la tête de la Communauté et l'assure de son entière disponibilité. A cet effet, une passation des charges a été effectuée avec Son Excellence **OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale.

La quatorzième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC se tiendra à N'Djamena, République du Tchad.

Les travaux de la treizième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale. /-

Fait à DJIBLOHO, le 17 Février 2017

Pour la Conférence des Chefs d'Etat,

Le Président en exercice,



OBIANG NGUEMA MBASOGO



CONTRIBUTION DE LA CEMAC A LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE DANS LA SOUS-REGION

Le Traité de la CEMAC, adopté le 14 mars 1994 et révisé le 30 janvier 2009, confère à la Communauté la mission essentielle « *de promouvoir la paix et le développement harmonieux des Etats membres* ». Seulement, la structuration institutionnelle et organique de la Communauté ne la dote ni d'institutions, ni d'organes lui permettant de jouer un rôle dans les questions de paix et de sécurité.

La CEMAC a donc créé des mécanismes ad hoc qui comblent ce vide, dont la plus récente est l'Observatoire des Crises en Afrique Centrale, créé à l'issue du Sommet Extraordinaire du 30 juillet 2016 à Malabo.

La raison de cet état des choses peut se trouver dans l'application du principe de subsidiarité entre la CEMAC et la CEEAC, la première ayant, à un moment donné de son fonctionnement, préféré laisser le leadership sur les questions de paix et de sécurité à la seconde, qui dispose d'un organe dédié, le COPAX (Conseil de Paix et de Sécurité en Afrique Centrale), et dont l'architecture semble plus en adéquation avec l'APSA (Architecture Africaine de Paix et de Sécurité).

Institutions de la CEMAC s'occupant des questions de sécurité

- Comité des chefs de Police d'Afrique Centrale ;

- Le Groupe d'Action contre le blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC). Créé le 14 décembre 2000, le GABAC coordonne, dynamise et évalue les actions entreprises au sein des Etats dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Décisions récentes relatives à la situation sécuritaire en Afrique Centrale Réunis à Malabo le 30 juillet 2016 à l'occasion de leur Session Extraordinaire, les Chefs d'Etat de la CEMAC ont pris d'importantes décisions et recommandations relatives à la situation en RCA et à la situation sécuritaire dans la sous-région. Il s'agit notamment de :

- l'admission des éléments des Forces Armées Centrafricaines dans les différents centres d'instruction des Etats membres de la CEMAC;
- l'octroi d'un soutien supplémentaire de quatre milliards de francs CFA à la RCA, à la charge du Cameroun, du Congo, du Gabon et de la Guinée Equatoriale, en vue du démarrage de son programme de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion (DDR);
- la création d'un Observatoire des crises, capable d'accompagner le relèvement de la République Centrafricaine, et appelé dans l'avenir, à faciliter le règlement des conflits qui pourraient survenir au sein de la Communauté. ■



POINT SUR LE PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES ADOPTE PAR LA CEMAC VISION DES CHEFS D'ÉTAT A L'HORIZON 2025

Faire de la CEMAC en 2025, un espace économique intégré et émergent, où règnent la sécurité, la solidarité et la bonne gouvernance au service du développement humain à travers le programme économique régional (PER) qui se décline en trois phases quinquennales (2011-2015 ; 2016-2020 ; 2021-2025)

Le programme Infrastructures économiques et Aménagement du territoire vise la mise en place au sein de l'espace CEMAC des infrastructures critiques pour la compétitivité, notamment la construction ou la réhabilitation des corridors reliant les différentes capitales des Etats membres, les chemins de fer, la construction des interconnexions électriques, des barrages, des infrastructures maritimes, etc. Au niveau du Cameroun, la majeure partie des projets structurants rentrent dans ce programme. Ces projets sont en cours de réalisation ou achevés pour les uns ou n'ont pas démarré pour d'autres.

1. PROJETS ACHEVÉS

- **Bitumage de la route Garoua Boulai-Ngaoundéré** : Travaux achevés et réceptionnés.
- **Bitumage de la route Obala-Batchenga-Bouam** : Lot 1 : Obala-Nkolessong (80km) achevé et réceptionné. Lot 2 : Nkolessong-Nding (89km) + bretelle Nanga Eboko-

Bifogo (06km), en cours, Lot 3 : Nding-Nbgaba (40,461 km), en cours.

- **Bitumage de la route Abong-Mbang-Bonis** : Travaux achevés et réceptionnés.
- **Réhabilitation de la route Yaoundé-Ebolowa** : Travaux achevés.
- **Réhabilitation de la route Ebolowa-Ambam** : Travaux achevés.
- **Route Bamenda-Manfe-Ekok-Enugu (Nigeria)** : Lot 1 : Bamenda-Batibo-Numba, travaux achevés et réceptionnés le 29 décembre 15 ; Lot 2 : Bachuo-Akagbe-Manfe-Ekok, travaux achevés et réceptionnés provisoirement le 10 juin 2016.
- **Réhabilitation de la route Ambam-Kye-Ossi** : Travaux achevés depuis 2014.

2. PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- Centrales à gaz de Limbe et de Kribi : achevées pour une capacité installée de 216 mégawatts.
- Bitumage de la route Sangmélima-Ouessou: les travaux sont achevés

sur la section Djoum-Mintom (98km) financement BAD de 40,5 milliards FCFA. Concernant la section Mintom-frontière Congo, les fonds ont déjà été mobilisés auprès de la BAD (100,005 milliards FCFA) et de la BDEAC (60,750 milliards FCFA). Début des travaux prévu en 2017.

- **Barrage hydroélectrique de Memve'ele** : travaux en cours d'achèvement, mise en eau réalisée.
- **Aménagement du barrage réservoir de Lom Pangar** : travaux de génie civil achevés. Essai de mise en eau complète réalisé avec succès. Contrat de marché signé pour la construction de l'usine de pied.
- **Bitumage de la route Yaoundé-Olamba-Kribi** : tronçon Yaoundé-Olamba achevé depuis 2014 ; la suite des travaux est en cours sur financement des partenaires du monde islamique.
- **Construction de l'autoroute Douala-Yaoundé** : les travaux de la première phase sont en cours ; la deuxième phase sera exécutée en mode partenariat public-privé.
- **Réhabilitation de la route Figuil-Maroua** : travaux en cours sous financement de l'UE.
- **Réhabilitation de la route Dabanga-Kousséri et aménagement du contournement de Kousséri** : les travaux suspendus du fait des troubles sécuritaires ont repris avec l'appui du Génie Militaire.
- **Bitumage de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Tibati-Ngaoundéré** : Financement du tronçon Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Tibati mobilisé auprès de la BAD (110

milliards FCFA), BDEAC (40 milliards FCFA), JICA (26 milliards FCFA), AFD (40 milliards FCFA). Les diligences de contractualisation des entreprises et de libération de l'emprise du projet sont en cours de finalisation.

- **Bitumage de la route Kumba-Manfé** : taux d'exécution des travaux routiers 41%.

3. PROJETS NON RÉALISÉS

- **Barrage de Bini à Warak** : accord de prêt signé en 2016 avec Eximbank-Chine pour le financement de la construction.
- **Barrage de Colomines** : études de faisabilité achevés en 2014.
- **Bitumage de la route Maltam-Fotokol** : études d'APD disponible en 2014.
- **Construction du pont sur le fleuve Logone entre Yagoua et Bongor (Tchad)** : l'accord entre les deux parties pour la construction dudit pont a été signé en mai 2014 à N'Djamena. Les études d'avant projet ont été lancées.
- **Bitumage de la route Ebolowa-Akom II- Kribi** : études disponibles depuis 2013.
- **Bitumage de la route Kribi-Campo** : négociations en cours avec Eximbank-Chine depuis 2014.
- **Construction d'un 2^{ème} pont sur le fleuve Ntem** (frontière Cameroun-Guinée Equatoriale) : les études techniques sont en cours
- **Bitumage de la route Kumba-Mudemba-Isanguélé-Akpa** : études disponibles depuis 2014 ■